L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 23 JUILLET 1860.

G. F. WEISSE, N. DUFOUR, E. DUVERGER, S. HARDY } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
LUNDI MATIN, 23 JUILLET.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Vente à l'Abeille de ce jour.

Par E. de St-Romes, au coin des rues St-Pierre et Bourgogne—Meubles et fonds de magasin de cigares.

Par le Shérif, à l'Hôtel de la Cité, à midi, le bateau à vapeur Resident, avec sa machine, &c.

Par B. Turpin—Rum de la Havane, vin de Cette, fromage, savon, whisky, vermouth, etc.

Par D. E. Morphy—au magasin de MM. Pinckard, Steel & Co.—Jambons avariés.

La politique et les affaires.

Les gens qui ne sont pas versés dans les affaires ou initiés aux statistiques du commerce s'étonnent de la tranquillité avec laquelle les négociants regardent passer les orages politiques les plus violents, et, ne savent comment expliquer le calme qui règne dans les sphères commerciales en présence des théories sectionnelles, les plus exagérées, des doctrines désunionistes les plus menaçantes. La clef de cette énigme se trouve dans la connaissance que possèdent les marchands et les financiers des intérêts sérieux qui rattachent le Nord au Sud par des liens cent fois plus forts que ceux de la politique. Consultant ses livres et ses journaux spéciaux le commerçant se sent suffisamment rassuré contre les tentatives de rêve-creux politiques ou les intrigues d'ambitieux agitateurs.

Pour donner une idée à ceux de nos lecteurs qui sont étrangers à ces matières de la portée des intérêts en question nous mettrons sous leurs yeux quelques chiffres extraits du *United States Economist*.

D'après les tableaux officiels de la douane de New-York la valeur des marchandises de toute nature importées dans ce port a été pour l'année finissant le 30 juin 1860 de $233,718,718, chiffre qui dépasse celui de toute autre année antérieure. En 1859 les importations n'ont été que de $220,247,260 et en 1858 de $171,472,396, ce qui donne pour 1860 un excédant de $13,500,000 sur 1859 et de $62,250,000 sur 1858.

Maintenant il s'agit de savoir comment New-York parvient à payer cet énorme montant. Nous voyons dans les mêmes tableaux que les exportations de produits de cette ville en 1859-60 ne se sont élevées qu'à $70,249,811 ce qui laisse une balance à liquider de $163,468,907. De cette balance il y a lieu de déduire le montant des exportations en espèces qui est pour l'année, du 30 juin 1859 au 30 juin 1860, de $58,097,646. Le surplus c'est-à-dire 105,371,261 ne peut être balancé que par les produits tirés des Etats du Sud, le coton et le tabac principalement. Encore faut-il comprendre dans les exportations de New-York une somme assez importante pour le coton et le tabac qui ont été expédiés de ce port, car nous voyons que la Nouvelle Orléans y a envoyé, depuis le 1er septembre 1859, 57,890 balles représentant une valeur de près de trois millions.

Il est facile de se faire une idée de l'importance des produits du Sud. Depuis le 1er septembre 1859 on a reçu dans les ports cotonniers 4,431,000 balles qui évaluées en moyenne à $50 forment $221,550,000. Les exportations de coton ont été de 3,677,000 balles d'une valeur de $183,850,000. Ainsi avec le coton seul, sans tenir compte du tabac, du riz et des provisions maritimes les Etats-Unis peuvent payer la balance des importations de New-York et de Boston. C'est donc avec les traites tirées sur l'Angleterre en paiement du coton que les négociants de ces places soldent les trois quarts des marchandises qu'ils importent pour les revendre au Sud.

Si notre commerce avec la Grande-Bretagne indique une balance en notre faveur dans les échanges, il n'en est pas de même pour les sucres de Cuba, le café du Brésil, les thés et les soies de la Chine. Nous avons à payer sur ces articles un excédant de 40 millions de piastres, et ce paiement s'opère encore en grande partie par des traites sur Londres, tirées par les facteurs de coton.

Notre commerce avec la France s'équilibre généralement par des envois d'espèces de notre part, car cette nation reçoit de nous même qu'elle n'expédie. Cependant cette année grâce à la réduction des droits sur le coton, les exportations ont atteint le chiffre de 574,000 balles d'une valeur de $28,700,000, ce qui dépasse de 150,000 balles les exportations de l'année précédente.

Il est facile de tirer des indications des chiffres qui précèdent. Ce que nous avons dit de New-York s'applique aux autres principaux ports d'importation. Ce n'est qu'avec l'or de la Californie et presqu'exclusivement avec les produits des Etats à esclaves que les Etats-Unis peuvent payer leurs importations. Or les Etats du Sud pourront toujours se procurer les articles de manufacture en échange de leur coton, tandis que dans le cas d'une rupture entre les deux sections, tous ceux qui vivent au Nord des bénéfices perçus sur ces échanges et il y a des millions de personnes qui se rattachent plus ou moins directement aux diverses branches d'échange, se trouveront privés de leurs moyens d'existence ?

Une séparation violente serait la ruine des grandes métropoles du Nord, et cette ruine rejaillirait sur tous les commerçants des petites villes qui dépendent par le crédit des comptoirs de New-York, Boston et Philadelphie. La nature de ces intérêts est si grave, le danger d'une scission est si palpable que les hommes d'affaires et les grands financiers pèseront toujours du poids de toute leur influence dans un débat qui menacerait sérieusement le maintien de l'Union.

Les liens résultant de tels intérêts matériels valent mieux que tous les arguments de doctrine : ce sont des barrières que le fanatisme ne peut parvenir à renverser surtout dans une nation essentiellement mercantile.

Nous avons indiqué pourquoi le Nord ne se séparera pas du Sud, nous examinerons un autre jour pourquoi le Sud ne doit pas se séparer malgré ses éléments de prospérité et nous dirons ce qu'il doit faire en prévision de l'avenir afin de se préparer à toute éventualité, car il est loin malgré les richesses de son sol d'être prêt pour une séparation.

Revue Orléanaise.

Le siècle est aux embellissements. Comme à toute époque où le matérialisme domine, le genre humain se fait adorateur de la forme et, cherche en toute chose à réaliser ce qui plaît aux sens et flatte la vue. Depuis que les femmes, saisies comme tout le monde et même avant tout le monde de l'amour du beau, ont porté le luxe de leurs toilettes à des dimensions incommensurables, les villes se sont senties comme honteuses de leurs rues sales ou mal pavées, de leurs trottoirs étroits et indignes d'être balayées par ces soieries précieuses, auxquelles la crinoline ou le *Jupon multiple* savent donner une ampleur majestueuse.

C'est l'empire qui en France a ouvert la marche. Ce mot d'empire réveille des idées de choses grandioses, de palais de marbre incrustés d'or comme en avaient les Sardanapale et les Sémiramis. Un signe de la baguette magique de l'empereur a fait rouler sur Paris des flots d'or et grâce à quatre ou cinq cents millions la capitale impériale a échangé ses guenilles contre du brocart. Les maisons sont toutes des palais, les rues des boulevards ou des avenues splendides ; la gazette du bois de Boulogne, refuge des lapins et des amoureux, est devenue un de ces jardins féeriques remplis de lacs, de viviers, de vallées, avec rivière artificielle, jets d'eau &c. tels qu'en faisaient exécuter les Lucullus et autres archi-millionnaires de Rome.

Les provinciaux ayant trouvé Paris si beau se sont piqués d'amour-propre et ont introduit chez eux le régime du mortier et de la truelle. A défaut d'argent comptant on a eu recours à l'emprunt, et la bonne ville de Toulouse, tout aussi impériale qu'une autre puisqu'elle possède un capitole, s'étant aperçue que Marseille, Lyon, Bordeaux ses rivales du midi l'avaient dépassée de cent coudées, a voulu les rattraper d'un seul bond et a demandé au Conseil d'état l'autorisation d'emprunter la bagatelle de dix millions.

Parmi les embellissements qui figurent à ces budgets extraordinaires, il faut placer en première ligne les théâtres. A Paris il s'agit du déplacement d'une quantité de théâtres. L'Opéra, les Italiens, la Gaîté, les Délassements comiques, les Funambules, les Bouffes parisiens, les Folies et le Lazary veulent s'agrandir pour se mettre à l'ampleur de la civilisation moderne. A Toulouse on va bâtir une autre grande ville de province ou va élever des théâtres monumentaux.

Tout cela ne se fait pas sans beaucoup d'espèces et la situation des théâtres de France a rendu nécessaire une nouvelle organisation, dont s'occupe le ministre d'état. Nous voyons en effet que les directeurs n'évincent des théâtres qu'en demandant avec [illegible] de nouvelles subventions.

Marseille a depuis deux ans ou trois directeurs faire faillite et a porté sa subvention municipale de 80,000 francs à 150,000 ; Lyon en a fait autant. Rouen a donné jusqu'à 160,000 fr à M. Halanzier ; Bordeaux a accordé à son directeur un supplément de 40,000 fr ce qui fera pour la saison théâtrale 140,000 fr. Nantes a été porté de 20,000 à 70,000 à 100,000. En voyant ces résultats, on pourrait croire que l'art est rétabli dans le marasme. Il n'en est rien, mais les causes et les préoccupations [illegible].

Nous avons pris pour amener à la Nouvelle-Orléans un théâtre [illegible] mais nous y [illegible]. L'ardeur pour les embellissements s'est aujourd'hui [illegible] de la ville de Orléans. Mais les [illegible] dans une république [illegible] gouvernée par la théorie du self-government, il n'y a rien à attendre du gouvernement [illegible]. Cependant on doit aux aldermen [illegible].

ville pale généreusement la subsistance, l'agrandissement des trottoirs de la rue du Canal, qui recouverts par de spacieuses vérandas offrent un abri contre le soleil et la pluie à nos belles promeneuses.

Pour le reste il ne faut compter que sur l'initiative individuelle. C'est à la bonne volonté des citoyens que nous devons la statue de Clay. C'est à l'initiative intelligente de M. Boudousquié et au concours généreux des capitalistes qu'est due la construction de notre nouveau théâtre de l'opéra.

Certes, en comparant les résultats désastreux des entreprises théâtrales à Lyon et à Marseilles, villes, l'une de 300,000, l'autre de 300,000 âmes, et à Bordeaux, Rouen, villes aussi peuplées que la Nouvelle-Orléans, avec ceux de notre direction, on ne peut qu'adresser des félicitations à l'habile directeur et à la population, à celle-ci pour le patronage qu'elle a accordé à notre scène lyrique, à celui-là pour avoir su mériter ce patronage.

Nous apprenons que pour rendre notre temple dramatique complètement digne de l'élite de la société louisianaise et de la fashion du Sud, on va terminer les décorations intérieures qui avaient été laissées inachevées l'an passé. Le plafond et les murailles d'avant-scène vont être revêtus de peintures, et le bon goût de M. Boudousquié aussi bien que le talent des artistes chargés de cet ouvrage, nous garantissent que le choix des sujets et leur exécution ne laisseront rien à désirer. Nous aurons occasion d'en rendre compte.

Nous avions entrepris de faire une revue orléanaise, mais nous sommes forcés de nous en tenir à un seul sujet et la chaleur torride dont nous sommes accablé sera notre excuse pour cette sécheresse d'idées. La pensée nous était venue de vanter les douceurs de la villégiature et les charmes des retraites ombragées de Mandeville, Biloxi, la baie St-Louis, mais nous n'apprendrions rien à ceux de nos lecteurs qui goûtent ces jouissances et nous donnerions des regrets à ceux qui sont retenus en ville.

Paragraphes politiques.—Le bruit que John Pool, candidat de l'opposition au poste de gouverneur dans la Caroline du Nord s'était déclaré pour la scission, est démenti comme une indigne calomnie. M. Pool est en faveur de Bell et Everett quand même.

La *Tribune* de New-York signale avec satisfaction que le comité Breckenridge de cette ville a obtenu facilement tous les fonds dont il a besoin pour la campagne. Il a fait des arrangements pour une organisation complète de l'Etat. Le *Central City Courier*, journal démocrate du centre de l'Etat, a retiré les noms de Douglas et Johnson pour y substituer ceux de Breckinridge et Lane.

Le *Southern Monitor*, journal démocrate de Philadelphie, qui soutient néanmoins Bell et Everett dit : nous savons que si l'élection avait lieu maintenant, Lincoln emporterait la Pennsylvanie et New-Jersey, mais d'ici au mois de novembre les partis et les factions auront eu le temps de la réflexion.

Augusta Georgie, 17 juillet—Plusieurs journaux publient des articles favorables à l'union des partisans de Douglas avec ceux de Bell et Everett, mais le résultat est incertain.

M. Douglas a quitté New-York, le 14 juillet pour se rendre dans les Etats de l'Est. Après avoir passé deux jours dans le Connecticut, il s'est rendu dans le Massachusetts. Une réception brillante lui a été faite le 18 à Boston.

Une convention réunie à Schenectady, Etat de New-York en faveur de Houston, s'est terminée par la retraite du président et une débandade générale.

La Sentinelle—Tel est le titre d'un nouveau journal quotidien du soir, dont le premier numéro doit paraître aujourd'hui. La *Sentinelle* est un journal de campagne destiné à soutenir les candidatures de MM. Breckinridge et Lane. Elle aura une partie anglaise et une partie française. Cette feuille est publiée par M. Ernest Lagarde, jeune écrivain de mérite connu par sa collaboration littéraire au *Mirror* et qui a fait partie de la rédaction de l'ancien et du nouveau *Courrier*. Il est doué de toutes les qualités nécessaires pour mener à bonne fin son entreprise. Nous souhaitons à la *Sentinelle* une bienvenue cordiale dans les rangs de la presse orléanaise. Les bureaux de ce journal sont à l'encoignure des rues Conti et Vieille Levée.

Coton de la nouvelle récolte.—Le steamer *Mary T*, qui est arrivé hier de Vicksburg, a apporté trois balles de coton de la nouvelle récolte. C'est le premier envoi reçu par le fleuve cette saison. Une de ces balles vient de l'habitation de MM. Prince et Shield à 20 milles au-dessous de Natchez, et elle est consignée à MM. J. Watts & Cie ; une autre balle vient de chez M. E. Futson à 45 milles au-dessous de Natchez, elle est consignée à Rotchford, Brown & Cie, et la troisième balle d'une habitation située près du confluent de la Rivière Rouge ; elle est consignée à J. Watts & Cie.

Le Gouvernement du Mexique et la Société du Cercle d'Or.

Nous recevons de M. le Consul Général du Mexique les deux lettres suivantes auxquelles nous ouvrons avec plaisir les colonnes de notre journal :

A MM. les Editeurs de l'*Abeille*,
Nlle-Orléans, 22 juillet 1860.

La presse de la Nlle-Orléans ayant annoncé, vendredi dernier, par voie télégraphique, que les Chevaliers du Cercle d'Or devaient bientôt envahir le Mexique avec l'approbation du gouvernement mexicain, je vous prie d'insérer dans votre estimable journal la communication que je viens de recevoir du ministère ; ce sera ma seule réponse à la lettre du général Bickley.

F. REYBAUD,
Consul Général du Mexique à la Nlle-Orléans.

Secrétairerie d'Etat et Bureau des Relations Extérieures.

Palais National, Vera Cruz, 3 juillet 1860.

Ce ministère a reçu votre lettre No 49, du 14 du mois dernier, ainsi que l'imprimé qui l'accompagnait et qui a trait à la part que voudraient prendre dans les affaires du Mexique, la société connue aux Etats-Unis sous le nom de "Chevaliers du Cercle d'Or."—J'ai tout communiqué au Président constitutionnel intérimaire et Son Excellence m'a chargé de vous recommander, comme j'ai l'honneur de le faire, de contredire, dès aujourd'hui, au nom du gouvernement constitutionnel, autant que cela sera possible, par tous les moyens que vous suggérera votre zèle et votre patriotisme, le contenu du susdit imprimé.

Il est vrai que la Société du Cercle d'Or et d'autres Sociétés des Etats-Unis ont offert au Gouvernement Constitutionnel de l'aider dans la guerre civile dont le Mexique est le théâtre ; mais le Président a constamment refusé les secours de ce genre. Il est donc faux, sous tous les rapports, le bruit que font courir ceux qui parlent au nom du Cercle d'Or et contre les projets desquels le Gouvernement Suprême protesterait s'il n'était convaincu que ces rumeurs sont ou l'œuvre d'ennemis du Gouvernement Constitutionnel ou l'un des nombreux moyens auxquels on a recours pour exploiter la crédulité publique.

Je vous réitère l'expression de ma haute considération.

EMPARAN.

A M. le Consul Général de la République du Mexique à la Nlle-Orléans.

Dépêches télégraphiques
Transmises à l'Abeille.

Nouvelles de Pike's Peak.

St-Louis, 21 juillet. L'estafette de Pike's Peak, apportant de Denver des avis jusqu'au 5, est arrivée à St Joseph, Missouri.

Une division d'avant-garde des troupes du camp Floyd, se dirige vers l'Arizona.

De nouvelles mines d'or fort riches ont été trouvées à 160 milles à l'ouest des tranchées de la Californie.

Départ de steamers.

New-York, 21 juillet.—Le Fulton de la malle des Etats-Unis, est parti aujourd'hui pour Southampton. Il passera au Cap Race pour prendre les dernières nouvelles reçues par le télégraphe. Il emporte en Europe les malles de la Nouvelle-Orléans du 17 et les dépêches télégraphiques du 20. Il avait comme fret $666,000 en espèces.

Le steamer *Glasgow* est parti à midi pour Liverpool avec $160,000 en espèces.

L'affaire de New-Almaden.

New-York, 21 juillet.—M. Reverdy Johnson et M. Benjamin de la Louisiane sont partis pour Aspinwall, à bord du North Star. Ils se rendent en Californie pour y plaider l'affaire de New-Almaden.

NOUVELLES DE SYRIE.
Massacre des Chrétiens à Sidon.

Boston, 21 juillet.—Une lettre adressée au *Traveler* de Boston dit que Beach, le dernier boulevard des chrétiens à Lebanon avait été pris et brûlé. Les chrétiens fuyaient dans toutes les directions et l'on disait que la ville de Sidon avait été détruite et 2500 chrétiens massacrés.

Arrivée du sloop de guerre Preble.

Pensacola, 21 juillet.—Le sloop *Preble* de l'escadre du Mexique est arrivé ici d'une croisière dans le Golfe du Mexique. Il apporte la nouvelle que le sloop St-Louis et un petit steamer ont été [illegible] dans ce port.

Les Sogaves de Chicago.—Voici ce que dit le *Courrier des Etats-Unis* de cette compagnie modèle :

Ils sont arrivés enfin ces zouaves de Chicago, dont le voyage n'a été qu'une suite d'ovations. Ils sont arrivés, et sans partager l'engouement dont le paraissent en train de devenir l'objet, nous devons être qu'ils justifient sous beaucoup de rapports et leurs prétentions et leur réputation.

[illegible]

Nous avons parlé de l'absence des moustaches et de la barbe chez les hommes de cette compagnie. C'est une nouvelle, sans doute ; mais qui peut se figurer un zouave sans ce martial ornement au visage [illegible] sans favoris. Si ces jeunes gens, [illegible] moustache, leur aspect [illegible] chose de "cette légère touche de férocité" que le *Herald* parlait hier, mais que, moins heureux, nous n'avons pas pu découvrir dans ces [illegible] figures. Le zouave de Chicago appartient aux sociétés de tempérance—c'est là une condition *sine qua non* de son admission dans la compagnie. Il fait bien, s'il [illegible] à la bouteille sans en abuser ; mais [illegible] en conséquence, l'air et l'allure d'un [illegible], qui n'est pas précisément celle des [illegible] de l'Algérie, de l'Alma, de Turbigo et de Solferino.

Nous venons de toucher à la principale imperfection de ces miliciens, considérés comme zouaves. L'uniforme après tout, n'est qu'une question secondaire [illegible] un soldat, raide comme un fantassin [illegible], à l'allure empesée, au pas sans élasticité [illegible] une charge brillante, quelles que soient d'ailleurs sa bravoure et son adresse, à manier le fusil. Les jeunes soldats de Chicago [illegible] l'arme du zouave ; mais leur exercice se rapproche plutôt celui des chasseurs de Vincennes, dont ils ont aussi la taille. On voit d'ailleurs qu'ils ont [illegible] pratiqué l'école de peloton. Leur capitaine, M. E. E. Ellsworth, est un ancien élève de West Point, très capable de faire de bons soldats, et qui ne plaisante pas sur la discipline. Il fait coucher ses hommes sur le plancher enveloppés dans une couverture, et à New-York même, ils vont passer la nuit à la salle d'armes du 5ème, quoi qu'ils prennent leurs repas à l'Astor House. Les élégants du 7ème, qui étaient munis de bons matelas, pour aller passer dix belles nuits d'été à la campagne, ont trouvé quelque peu mortifiée en apprenant ce [illegible].

Le corps des zouaves se compose de 66 hommes, parmi lesquels on compte 11 officiers, 37 soldats et 18 musiciens. La plupart de ces derniers sont allemands et les autres américains. Il n'y a que le [illegible] M. Charles de Villiers, qui porte un nom français. Ils ont été reçus samedi avec enthousiasme dans Broadway et par les *Boys* [illegible], auxquels ils sont allés se montrer, avant de se rendre à la salle d'armes du 6ème [illegible] au-dessus du Centre-Market. Dans l'après-midi, plusieurs milliers de curieux, [illegible] de soldats du 7ème et du 6ème et la plupart des autorités municipales les ont [illegible] devant le City Hall, pour voir à l'œuvre ces [illegible] si renommés. Cet [illegible] justifié.

Nous avons dit [illegible] franchement que nous ne retrouvions pas dans ces miliciens le type bien connu du zouave, [illegible] on peut être excellent soldat, sous tous les rapports, sans être zouave ; c'est pourquoi nous pensons que plus d'une compagnie de milice [illegible] grand profit à prendre pour modèle [illegible] petit corps de volontaires que Chicago vient de nous envoyer.

CHRONIQUE LOCALE.

Une rectification.—M. Langlois, en nous priant d'insérer la rectification suivante, nous a montré à l'appui son diplôme de [illegible] et les numéros du *Courrier* contenant l'[illegible] de son association avec M. Oandos. Le débat [illegible] entre eux nous paraît donc être du ressort de la [illegible] civile.

A Messieurs les Rédacteurs de l'Abeille.

J'ai l'honneur [illegible] de votre impartialité la rectification suivante :

Il y a de réelles [illegible] entre moi et G. Oandos qu'il n'a aucun [illegible] pharmacien ou comme médecin [illegible] par mes fonctions de médecin [illegible] à la législature, association [illegible] insertions au *Courrier* à partir du 22 janvier [illegible]. La déposition de [illegible] Abeille est vraie. [illegible] sieur Dodard est fausse et [illegible] timbre d'[illegible], d'ailleurs [illegible] à la décision de la cour, [illegible] public de rétablir ce fait,— [illegible] compromis passé entre nous [illegible].

Agréez, messieurs, [illegible] marques de mon profond respect.

A. LANGLOIS,
Ex-chirurgien de marine.

Nouvelle-Orléans, [illegible] juillet 1860.

Accidents [illegible].—Il y a environ un [illegible] nom de Theodore Summers en [illegible] jardin de la rue Tonti fut [illegible] par le jardinier, Auguste Prince [illegible] interrogatoire, envoyé devant la Première Cour [illegible].

[illegible] de François Galle, vieillard, [illegible] Blache, un affidavit dans [illegible] somme du nom de Rodolphe [illegible] de l'argent de lui à l'aide de [illegible] faits que pendant le séjour [illegible] Galle demande [illegible] sur l'affaire [illegible].

[illegible]

Arrestations.—[illegible] Crévon a arrêté William Roberts, [illegible], Henry West, Samuel Franklin et Frederick [illegible] hommes de couleur libres [illegible] Dauphine et Bourgogne [illegible].

[illegible]

Rixe dans la [illegible] ville.—Une rixe sanglante, [illegible].

[illegible]

Incendies.—[illegible] une seconde fois, samedi matin, [illegible] incendier le marché Tremé. [illegible].

[illegible]

Les Revenants [illegible] habitants du fond de la ville [illegible].

[illegible]

Les officiers [illegible] Roux déclarent que des rêveurs [illegible] Canal, Claiborne et Conti, Robertson [illegible] Canal et Rampart, Bienville et Roman, Toulouse [illegible].

[illegible]

Noyé.—Hier soir, [illegible] heures, un petit garçon a [illegible] ferry de deux District [illegible].

Les Moutons (Africain).

—On écrit de Brousse au même journal, sous la date du 17 juin :

"[illegible] dix jours nous sommes tranquilles, [illegible]."

"On rencontre parfois des exemples d'ingratitude filiale tellement révoltants, que la raison se refuserait à y croire si les faits n'étaient pas malheureusement flagrants.

"La gendarmerie de Saint-Martin-d'Auxigny vient de constater dans un bourg voisin qu'une pauvre vieille femme était en quelque sorte en état de séquestration dans un misérable réduit obscur tellement étroit qu'elle ne pouvait pas même étendre ses membres glacés par l'âge et le froid. Sa couche consistait en une poignée de paille. Elle était là gisante, privée d'aliments et de linge.

"Cette malheureuse serait infailliblement morte de faim et de misère dans ce bouge, si la commisération des voisins ne lui fût venue secourir en aide.

"On assure que les époux A... auraient été jusqu'à clouer le volet qui ménageait une faible lueur dans le taudis où était confinée, pour ne pas dire enterrée vivante leur malheureuse mère.

"Les époux A... ont fait plus encore : ils ont outragé à plusieurs reprises les personnes charitables qui à leur insu, prolongeaient par leur charité l'existence d'un vieillard martyr.

"Les coupables sont sous la main de la justice, qui saura punir, s'il est prouvé, un crime que l'antiquité n'avait pas même osé soupçonner dans ses lois."

Terribles présages.—Une éclipse, une comète, des tremblements de terre, des taches du soleil. Voilà plus de phénomènes réunis qu'il n'en eût fallu au moyen âge pour faire croire à la fin du monde.

—La surface du soleil est depuis plusieurs jours envahie par un grand nombre de taches. Elles s'étendent sur deux zones sensiblement parallèles à l'équateur solaire, et présentent dix à douze groupes contenant près de soixante taches, environnées chacune d'une seule pénombre. Quelques unes de ces taches sont elles-mêmes formées par la réunion de deux ou trois autres, comprises dans une même pénombre.

M. Chacornac, qui depuis douze ans enregistre avec le plus grand soin la configuration et les dimensions des taches du soleil, ne les avait point encore vues en aussi grand nombre.

Les taches actuelles présentent des changements tellement rapides que quelques heures suffisent pour modifier totalement leur configuration. Ainsi, le 26, un groupe de taches mesurant une étendue angulaire égale au cinquième du rayon du soleil est apparu subitement. Depuis lors il n'a cessé d'éprouver de grandes variations. Hier 29, il occupait une étendue angulaire qui dépasse le quart du rayon du soleil.

On sait qu'on a attribué aux taches du soleil une action favorable sur la température terrestre. Cette opinion va être soumise à une épreuve délicate par la recrudescence du nombre de taches au milieu de la saison anormale que nous traversons. On doit toutefois remarquer que le soleil luisant pour toute la terre, il ne faudra pas, dans cette épreuve, se borner au climat d'une contrée, mais qu'on devra avoir égard à celui de l'ensemble des continents.

(*Bulletin de l'Observatoire.*)

—Une correspondance particulière, adressée de Brousse, le 10 juin, au *Journal de Constantinople*, contient ce qui suit :

"La terre palpite sous nos pieds, les secousses se succèdent toujours plus fortes. Beaucoup de personnes ont déjà pris des mesures de précaution et vivent dans les jardins sous des tentes. Dans la nuit du 3 au 4, à cinq heures (à la turque), nous avons eu une secousse verticale prolongée, et à huit heures du soir une autre semblable, accompagnée d'un bruit sourd. Le 5, à neuf heures et demie (à la turque) secousse ondulatoire, prolongée, assez forte et accompagnée d'un grondement souterrain qui fit augmenter encore la panique générale.

"Depuis deux jours, ce phénomène ne s'est point reproduit. Les secousses n'ont point causé de dégâts en ville, des murs seulement ont été crevassés. Sur le mont Olympe il y a eu des éboulements considérables, et des masses de rochers, mesurant des milliers de mètres cubes, ont été précipitées dans les vallons, entraînant dans leur chute des forêts séculaires. Les bergers assurent que ces masses immenses descendant du fond des vallées, offraient un spectacle terrible et grandiose. Il est fort heureux qu'elles n'aient causé la mort de personne."

—On écrit de Brousse au même journal, sous la date du 17 juin :

"Depuis dix jours nous sommes tranquilles, et comme ces secousses de tremblement de terre se sont plus renouvelées, nous espérons que ces agitations souterraines se sont calmées pour le moment."

—Nous avons présenté, le 25 de ce mois, quelques remarques au sujet de la comète nouvelle, et nous avons donné la première observation régulière qui avait pu être faite le 22 juin.

Deux autres observations, effectuées à différents jours, étaient nécessaires, ainsi que nous l'avons dit, pour calculer les éléments de l'orbite décrite par la comète autour du soleil et pour conclure la route qu'elle suivra ultérieurement. La seconde observation a été faite le 23 juin ; mais l'état du ciel n'a pas permis à M. Yvon Villarceau d'obtenir la troisième avant le mercredi 27.

Données avant tout ces trois positions de la comète, en a lieu de les croire fort exactes.

Jours	Temps moyens des observations.	Ascensions droites.	Distance au pôle nord.
22 juin.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25 juin.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
27 juin.	[illegible]	[illegible]	[illegible]

En partant de ces observations, M. Yvon Villarceau a obtenu les éléments de l'orbite, dont on peut tirer les conclusions suivantes :

La comète est passée à son périhélie le 16 juin ; sa distance au soleil était alors inférieure au tiers de la distance du soleil à la terre.

Depuis lors, la comète va sans cesse en s'éloignant du soleil, et sa distance à cet astre aura bientôt atteint le double de la distance du 16 juin. Sous ce rapport, l'éclat intrinsèque de l'astre doit aller en diminuant.

Mais, d'un autre côté, la comète se rapproche de la terre, et cette circonstance atténuant l'effet de l'éloignement par rapport au soleil, il en résulte, en définitive, que la diminution de l'éclat apparent doit être assez lente pour que l'astre reste encore brillant pendant quelques jours.

(*Moniteur.*)

—On écrit de Constantine, le 22 juin :

"Toute la journée de mercredi avait été très chaude, puisque le thermomètre avait marqué 34 degrés 1/2 à midi, et 37 degrés à deux heures. Le vent du désert avait soufflé fortement et l'atmosphère était lourde, lorsque, vers huit heures, on fut témoin, du soir, une tempête terrible s'éleva.

"En un clin d'œil, sous l'impulsion d'un simoun impétueux, des tourbillons de poussière tels que les plus vieux habitants de Constantine ne se rappelaient pas en avoir vu de pareils, s'élevèrent de toutes parts ; semblables aux plus épais brouillards, ils obscurcirent jusqu'à la lumière des éclairs qui se succédaient presque sans interruption, traçant de fulgurants sillons dans un ciel en feu. En même temps une violente commotion électrique fut ressentie par beaucoup de personnes : beaucoup aussi avouent que ce bruit qui paraît avoir entendu un bruit qui paraissait provenir des entrailles de la terre. Cependant on ne ressentit pas de secousse de tremblement de terre.

"Les promeneurs étaient alors nombreux sur la promenade de Batna et sur l'esplanade Vallée : il y eut un moment d'indicible effroi. Des cris partaient de toutes parts, on ne se voyait plus, on se guidait qu'on était par le sable fin qui pénétrait jusque sous les vêtements. Plusieurs individus ont été violemment jetés à terre : les personnes appartenant à une même compagnie, dispersées par la tourmente, se cherchaient avec anxiété en s'appelant. Enfin, durant quelques instants, il y eut un tumulte et une frayeur qu'on ne saurait décrire.

"Il paraît que les indigènes qui se sont trouvés exposés aux terribles effets du phénomène ont cru un moment à la fin du monde. La nuit du mercredi au jeudi a été horriblement chaude. Une ondée de pluie, accompagnée d'éclairs et de tonnerre, était tombée vers neuf heures du soir sans rafraîchir le temps : jeudi, à six heures du matin, le thermomètre donnait encore 29 degrés." (*Africain.*)

Variétés.

DES EXCITANS.—*Suite.*

On pourrait ajouter, à la louange du thé, qu'il est pour la famille anglaise,—et aussi pour la famille russe,—l'occasion, le centre des affections douces de la maison et du foyer. Soir et matin, le thé réunit la famille, dispersée le reste du jour, groupe les enfants autour des parents.—L'habitude, le tour ordinaire de la vie les saisit insensiblement, les façonne et les moule aux vertus domestiques. Le théière d'une famille anglaise, le samovar d'une famille russe, verrons avec le thé les affections mieux, les ménages d'union et d'amitié. Pour l'étranger indifférent, profane, ce qui coule de là n'est que de l'eau chaude ou une triste tisane ; pour eux, ce qui coule de là, c'est d'abord cette excitation intellectuelle, légère et noble, par laquelle on sent qu'on vaut davantage et qu'on est élevé à des hauteurs nouvelles ; et puis, ce sont surtout des sentiments d'union, de douceur, de tranquille bonheur. Le thé a, dans ces pays-là, une sorte d'influence morale, et l'on pourrait écrire l'éthique du thé.

Le thé est donc un des plus nobles excitans, peut-être même le plus noble de tous. Le vin ne lui est supérieur que par la gaîté qu'il produit, chez les Français du moins, et par la sociabilité qu'il développe. Si le thé fait fleurir les vertus domestiques, le vin excite les vertus sociales, il nous met des larmes dans les yeux pour les malheurs de nos semblables, et des rires aux lèvres pour nos propres maux. Qui sait si ce n'est pas de là que vient l'insouciance, par fois infiniment trop prolongée, de notre nation ? S'il en était ainsi, le vin produirait donc beaucoup de bien et beaucoup de mal.

M. Michelet, dans son dernier volume, le met en comparaison avec le café, le tabac et l'opium, et les qualifie durement. Au dix-septième siècle, dit-il, les quatre ministres du diable, vin, café, tabac, opium, donnèrent le goût des plaisirs solitaires, des ivresses non partagées, etc.

Je médirerais du moins pour le vin, qui, pris avec mesure, ne me paraît pas mériter cet anathème. J'abandonne volontiers les trois autres ministres du diable, et je remplace le quatrième par le haschich, prince des noirs mystères.

M. Michelet, dans un autre livre, flétrit avec justice l'alcool. L'alcool, en effet, sous toutes ses formes, si multipliées de nos jours, est l'excitant le plus funeste et le plus ignoble de tous. Il verse à la foule l'abrutissement. Rien n'est plus hideux, à Londres surtout, que de voir des milliers de femmes debout, pêle-mêle avec les hommes, à tous les comptoirs des *public houses*, absorbant des quantités énormes de gin, de brandy, de sherry, de whisky, le teint en feu, les yeux dilatés par l'ivresse, belles d'ailleurs et robustes, qu'on prendrait pour de la sorte pour des bacchantes, la tête droite et fière, des chapeaux, leur chapeau, débordant de dessous leur chapeau, car à Londres elles vont toujours en chapeau, fussent-elles nu-pieds.

L'âme baisse par l'alcool, l'esprit baisse par le tabac. La nicotine est un des plus violents poisons qui existent. Vous vous rappelez l'affaire Bocarmé : un chimiste juré était parvenu, pour les besoins de la cause, à reconstituer, avec les petits partis de nicotine extraite des entrailles de l'homme empoisonné, après avoir, expliqué comment ce poison produisait ses effets, d'en faire goûter sur sa langue une goutte pour l'offrir à [illegible].

Eh bien ! les fumeurs de cigares absorbent évidemment chaque jour des doses considérables de ce poison. S'ils résistent, c'est comme Mithridate ou comme Mme de Brinvilliers.

Comme les sauvages, nous sommes dominés par l'eau de feu et par le nicotine ; les Chinois et les Turcs le sont par l'opium ; les Arabes par le haschich. Mahomet leur défend le vin : qu'importe, si le haschich règne et gouverne ! L'Orient cherche par tous les moyens à se procurer l'ivresse et l'extase : les fakirs font de l'hypnotisme en regardant fixement leur nombril.—L'Occident est en voie d'imiter l'Orient : est-ce aussi notre sort?

L'opium est, après le vin, l'excitant le plus usité sur le globe terrestre. Un journal donnait récemment des chiffres effroyables de la quantité d'opium absorbée annuellement en Chine.— Quoique l'entrée de cette denrée délétère n'ait pas cessé d'être interdite dans le Céleste Empire, elle n'envahit pas moins tous les marchés. Réservée d'abord aux seuls mandarins, qui en usaient pour eux et leurs invités comme d'un objet de luxe et de fantaisie, elle s'est répandue peu à peu parmi les riches, et enfin jusque dans le peuple. Toutes les classes de la société chinoise ont pris goût à ce poison. Les femmes de l'empereur ne sont aussi laissé tenter. Le gouvernement désormais serait impuissant à prohiber de fait ce qui est devenu une habitude, une nécessité.

Quant aux mandarins, les droits d'entrée qu'ils prélèvent à leur profit sur l'opium sont trop considérables pour qu'ils ne mettent pas leurs soins à en faciliter la vente, tout en ayant l'air de s'y opposer légalement. Dans toutes les villes de l'empire on voit des maisons patentées où l'opium se débite et se fume ostensiblement (en Chine, comme en d'autres pays civilisés, la loi est faite pour être violée), et ça moyennant des présens considérables, que ne refusent jamais les mandarins et les tao-tai.

Les tabagies à opium (si l'on nous passe cette catachrèse) sont généralement tenues par des femmes de mauvaise vie. Ces établissements, tristes à voir, sont d'affreux bouges à peine éclairés. Sur les tables, placées au milieu de la salle, sont disposées des pipes à longs tuyaux, de petites broches ou pinces qui servent à prendre les boulettes d'opium qu'on chauffe légèrement avant de les introduire dans les pipes, des théières, des tasses et quelques liqueurs du pays. Tout à l'entour, on voit des espèces d'alcôves en bambou, où sont dressés des lits de rotins couverts de nattes, sur lesquels se couchent les fumeurs.

C'est là que les Chinois viennent aspirer ces vapeurs narcotiques qui, prises à petite dose, peuvent, par une excitation du système nerveux, transporter leur esprit dans le monde des chimères ; mais qui, à doses multipliées, les abrutissent et abrègent leur existence.

De Quincey et Edgar Poë ont merveilleusement décrit les sombres et attachantes splendeurs des hallucinations causées par l'opium.

"Vendredi prochain, s'il plaît à Dieu, je me propose d'être ivre" disait un duc. De même De Quincey, le mangeur d'opium, fixait d'avance quand et combien de fois, dans un temps donné, il se livrerait à sa débauche favorite. C'était une fois toutes les trois semaines, rarement plus, généralement le mardi soir ou le samedi soir, jours d'Opéra. La musique entrait alors dans ses oreilles, non pas comme une simple succession de sons agréablement combinés, mais comme une série de *memoranda*, comme les accens d'une sorcellerie qui évoquait devant l'œil de son esprit toute sa vie passée. Elle reparaissait tout entière, non pas par un effort de la mémoire, mais comme présente et incarnée dans la musique. "Elle n'était plus douloureuse à contempler ; toute la trivialité et la crudité inhérentes aux choses humaines étaient exclues de cette merveilleuse résurrection, ou fondues et noyées dans une brume idéale, et ses anciennes passions se trouvaient exaltées, ennoblies, spiritualisées." C'est alors qu'il s'écriait dans son cœur : "O juste, subtil et puissant opium!... tu possèdes les clefs du paradis !"

Quel enlèvement de l'esprit ! quels mondes intérieurs ! N'était-ce pas le *népenthès*, la guérison de toutes les douleurs humaines ? " Le grand secret du bonheur sur lequel les philosophes avaient disputé pendant tant de siècles était donc décidément découvert ! On pouvait acheter le bonheur pour un penny, et l'emporter dans la poche de son gilet ! L'extase se laissait enfermer dans une bouteille ! La paix de l'esprit et du cœur pourrait s'expédier par la diligence. Le lecteur croira peut-être que je veux rire, mais c'est chez moi une vieille habitude de plaisanter dans la douleur, et je puis affirmer que celui-là ne rira pas longtemps qui aura entretenu commerce avec l'opium. Ses plaisirs mêmes sont d'une nature grave et solennelle, et le mangeur d'opium, dans son état le plus heureux, ne peut guère se présenter avec le caractère de l'*allegro*, même alors il parle et pense comme il convient au *penseroso*.

En effet, bientôt De Quincey force la plus en plus les doses, et les effets ne furent désormais plus les mêmes. Il était arrivé, chose presque incroyable, à prendre trois cent vingt grains d'opium, c'est-à-dire huit mille gouttes de laudanum par jour !

Mais, après les enchantements des hallucinations splendides, l'opium ne lui donna plus que des insomnies douloureuses et d'effroyables cauchemars. Sa vie toute fois se conserva, et après sa guérison ou rechute, jusqu'à l'âge de soixante-quinze ans. Il est mort l'an passé, à Edimbourg.

M. Baudelaire analyse ses *Confessions* et ses *Suspiria de profundis* avec passion et avec amour, comme un ami plutôt que comme un ennemi de ces substances redoutables, opium et haschich. Cependant il conclut contre elles, comme il convient, mais cela paraît n'être qu'une affaire de forme. "L'homme a voulu, dit-il, créer le paradis par la pharmacie, par les boissons fermentées, semblable à un maniaque qui remplacerait des meubles solides et des jardins véritables par des décors peints sur toile et montés sur châssis. C'est dans cette dépravation du sens de l'infini que gît la raison de tous les excès coupables, depuis l'ivresse solitaire et concentrée du littérateur qui, obligé de chercher dans l'opium un soulagement à une douleur physique, et ayant ainsi découvert une source de jouissances morbides, en a fait peu à peu son unique hygiène et comme le soleil de sa vie spirituelle, jusqu'à l'ivrognerie la plus répugnante des faubourgs, qui, le cerveau plein de flamme et de gloire, se roule ridiculement dans les ordures de la route."

M. Baudelaire raconte, en guise d'exemples, de curieuses anecdotes, dédiées avec une rare puissance d'analyse, qui mettent en lumière et varient l'exposition des phénomènes de l'opium et du haschich.

Nous reviendrons aux *paradis artificiels* à propos du haschich, car il nous reste à parler de cet excitant le plus subtil, le plus riche et le plus terrible de tous.

EMILE DESCHANEL.

ATTENTION.

☞ Le vapeur "Resident" à l'encan par le shérif, aujourd'hui, à midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune. Le shérif procèdera à la vente du bateau à vapeur "Resident" ses meubles, appareil, etc. Voir l'annonce.

POUR LES ATTAKAPAS, par la voie d'Atchafalaya, Pattersonville, Bayou Bœuf, Centreville, Franklin, Sparrington, Jeannets, Newtown, Fausse Pointe, St Martinville.—Le beau paquebot régulier PICAYUNE No 3, capt. H. H. Breed, partira pour les susdits ports, Mardi, 24 du courant, à 5 heures P. M.— Pour fret ou passage, excellentes accommodations, s'adresser à bord ou à l'agent.
ROBERT HART, rue Carondelet No 56
21 jt—3

Cheval trouvé.

Vendredi soir à cinq heures, il a été trouvé sur le chemin du Bayou, un cheval brun, de haute taille, avec une selle et une bride. Le propriétaire peut venir le réclamer chez Lou's Boy, au bayou, au fond du pont. 22juil—1.

VIEUX RUM supérieur de la Jamaïque—25 dames-jeannes, à vendre par BERNARD TURPIN. 55, rue Vieille-Levée. 22juil

AVIS.

LE soussigné prévient le public que par suite d'un malentendu entre MM. Dawson & Co et lui, l'achat qu'il avait fait du magasin de MM. Dawson & Co, rue de Chartres, No 56, n'a pu être effectué, et qu'ils ont repris possession du dit magasin.

Le soussigné profite de cette occasion pour prévenir ses nombreux clients et le public en général, qu'il tient toujours à son ancien magasin, un assortiment complet de Chapeaux de tout genre, et dans le dernier goût, qu'il s'efforcera comme par le passé de mériter la confiance libérale qui lui a été accordée.
Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1860.
A. CABAL,
Encoignure Vieille-Levée et Hôpital. 21juil—6f

Avis.

Etat de la Louisiane—*Paroisse de St Tammany—Succession de Léandre Ducré, décédé.*

LE soussigné ayant été confirmé comme exécuteur testamentaire de Léandre Ducré, dudit Etat et de la dite paroisse, désire un prompt règlement des affaires de ladite succession. Donc, toutes les personnes qui auraient des réclamations à faire valoir contre ladite succession sont priées de les présenter pour qu'elles soient payées ; toutes les personnes qui doivent à ladite succession sont priées de venir payer, soit au soussigné, à sa résidence, sur le Bayou Lacombe, dans l'Etat et la paroisse susdits, ou à M. Geo. H. Penn, à son bureau dans la ville de Covington, Lou.
JPH COUSIN, Exécuteur testamentaire.
Covington, le 18 juillet 1860. 21 juil—30

Avis.

☞ M. PIERRE ESTRAMPES, armurier, est prié de se rendre au bureau du soussigné, pour affaires qui le concernent. S. PLASSAN, 21 juillet. 38 et 40, Vieille Levée

Avis.

PENDANT mon absence temporaire de la ville, M. E. Bermudez, avocat, No 144, rue Royale, est chargé de mes affaires légales. 21 juil—3 A. ORAILHE.

Avis de société.

LES soussignés ont formé une société pour les travaux de forge et de fonte, sous la raison sociale P. LASSALLE & Co, à partir du 15 de juillet 1860. L'atelier est situé rue St-Philippe, Nos 39 et 41.
P. LASSALLE, A. BOUROUET, P. PELANNE, en commandite.
20 juil—6

Enfant trouvé.

UN PETIT GARÇON de six à sept ans, qui était égaré, a été recueilli chez M. Collignon, No 14, maison Pontalba, rue St Pierre. Cet enfant est vêtu d'un pantalon rayé et d'une petite chemise de couleur, il était un pied et avait un chapeau de paille. Il dit s'appeler ACHILLE EORIOT, mais ne peut dire où il demeure. 20 juil

Demande d'emploi.

UN jeune homme de vingt-un ans, né à la Nlle-Orléans et qui peut offrir d'excellentes recommandations, désirerait trouver une place de commis ou de service dans un magasin de groceries en gros ou en détail, ou un emploi semblable dans toute autre maison de commerce. Il parle avec une égale facilité le français et l'anglais, et a moins en vue le salaire qu'une position sûre et permanente. S'adresser par lettre à X. Y. Z. au bureau de ce journal. 20 juil—25.26

Propriété à louer à Est Pascagoula.

LA propriété de feu Wm Kenyon, située au milieu d'Est Pascagoula, à une petite distance du débarcadère des steamers, sera louée avec ou sans le mobilier.

La maison se compose de 6 pièces, avec d'autres chambres voisines pour les domestiques, une remise et une écurie.
S'adresser sur les lieux ou à J. C. DENIS, Exécuteur testamentaire, 118, rue de la Commune. 20juil—6f

PRINCIPAL ENTREPOT
de Balances de
Fairbanks,
et dépôts des COFFRES-FORTS DE LILLIE, à l'épreuve du feu et des voleurs.
FAIRBANKS & Co, No 86 rue du Camp. 2 juil—1m

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements !
SI PARFAITEMENT SIMPLE qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE
La MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS !
DAVIS BROTHERS, Agents, No 86, rue du Camp. 2 juil—1m

JOHNS & DESSOMMES FRERES,
Encoignure Canal et Chartres.
CETTE MAISON OFFRE A UN PRIX EXTRAORDINAIREMENT BAS, son assortiment de
PRINTEMPS, Y compris un nouvel envoi de ORGANDIS, JACONATS, DAMASSÉ POUR NAPPES, SERVIETTES, TOILES D'IRLANDE, &c, &c.
16 juil—6 JOHNS & DESSOMMES FRERES

Pistolets et Carabines de salon, dits Monte-Christo.

REÇU et en vente chez LION & ANDREE, 54 et 56, rue Royale, encoignure Bienville :
70 pistolets de salon, de Flobert, 6 et 9 millimètres, [illegible];
45 carabines même calibre,
10 pistolets revolvers, système Flobert,
—AUSSI—
2 carabines de luxe, armes de choix, avec boîtes et accessoires,
4 pistolets également avec boîtes.
Reçu de New-York :
12 colts revolvers nouveau système,
2 Adams do do
100,000 capsules à balle.........6 m
50,000 do do ....9 m
10,000 do à plomb.........9 m
10,000 do do ....9 m
Ces capsules sont de Flobert et entièrement garanties. 20 juil

ARTICLES DE PECHE
Avis aux pêcheurs.

LES soussignés viennent de recevoir par le Cahawba, de New-York :
Un nouvel assortiment d'articles de pêche à la ligne, entre autres :
30,000 hameçons de Limerick, de tous les numéros et de toutes les formes,
10,000 hameçons de Limerick, tout montés en crin, cuivre, argent,
1000 douzaines mouches artificielles,
Hameçons Yankee Doodle,
Cannes à pêche de toutes sortes,
Bouchons, plombs,
Un grand choix de lignes en soie unie et tordue, chanvre, fil, &c, et en général tous les articles nécessaires à la pêche à la ligne.
LION & ANDREE, 54 et 56, rue Royale, encoignure Bienville.

BOUCHONS—en débarquement du navire Marathon de Bordeaux :
10 balles bouchons réguliers No 5
5 do do pointus longs
5 do do do courts, à vendre par
QUEYROUZE & LANOSDORFF, Nos 8, 10, 12 & 14, rue St-Louis. 9 juil

Sucre de la Havane.

186 Caisses sucre blanc et sucre jaune de la Havane, nouveau, en débarquement du steamship Magnolia, et à vendre par S. DE VISSER & Co. 64, rue des Magasins. 20 juil

Cigares de la Havane.

400,000 Cigares de la Havane de toutes grosseurs, telles que : Regalias, Londres, Brevas, Cazadores, Millar, &c, des marques les plus recherchées—Washington, Sol, Cabanas, Flor de Morales, Prince de Galles, &c, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co 64, Magasins. 20 juil

A vendre en douane.

50 Sacs café de Guayaquil, bonne qualité, à vendre par S. DE VISSER & Co. 74, rue des Magasins. 20 juil

Bay Rum.

6 Pipes bay rum de première qualité, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co. 64, rue des Magasins. 20 juil

RHUM de la Jamaïque en douane—3 poinçons à vendre par B. TURPIN, No 55, rue Vieille Levée. 2juil

RHUM de Ste-Croix en douane—3 poinçons à vendre par B. TURPIN, No 55, Vieille Levée. 2juil

WHISKEY d'Irlande en douane—1 poinçon à vendre par B. TURPIN, No 55, rue Vieille Levée. 2juil

AMANDES de Tarragone à coques tendres—25 sacs à vendre par B. TURPIN, No 55, rue Vieille Levée. 2juil

POIVRE noir—50 sacs à vendre par B. TURPIN, No 55, rue Vieille Levée. 2juil

VANILLE! VANILLE—1 caisse de Vanille, 1re qualité, à vendre par B. TURPIN, No 55, rue Vieille Levée.

EN débarquement—3 caisses beurre frais en boîtes de 4 et 5 livres, qualité supérieure ;
2 caisses beurre frais en boîtes de 6 livres, qual. supér.
3 do do en caisse de 10 livres et de 25 livres qualité supérieure de la marque P. GIRAUD & Co, de New-York, à vendre par HENRY VALETON & Co, No 27, 29 et 31, rue Bienville. 2juil

Gruau de Santé.

VERITABLE hygiène des familles. Substance alimentaire et remède par excellence.
A vendre par M. A. CALONGNE, 295 et 297, rue Royale encoignure Dumaine. 19 juil

Bitters des Arabes.

50 Caisses bitters des Arabes, à vendre par M. A. CALONGNE, 295 et 297, rue Royale encoignure Dumaine. 19 juil

SUCRE de la Havane—200 caisses sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en débarquement du brick A. Chapeau, arrivé de la Havane, à vendre par S. PLASSAN, 38 et 40, rue Vieille Levée. 14 juil

RHUM blanc de la Havane—50 pipes rhum blanc, en débarquement du brick A. A. Chapeau, arrivé de la Havane, à vendre par S. PLASSAN, 38 et 40, rue Vieille Levée. 14 juil

BI-CARB SODA, etc—500 barillets de la marque de Deacon, 75 boucauts de potasse 80 0/0, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 38, Vieille-Levée. 19 juil

VITRES françaises—3000 caisses de grandeurs assorties, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 38, Vieille-Levée. 19 juil

INDIGO et mocando—10 surons indigo de Carracas, 9 caisses indigo Madras 1re qualité,
14 do mocando 1re qualité,
A vendre par W. H. VREDENBURGH, 38, Vieille-Levée. 19 juil

CHANDELLES potentées de Judd—300 boîtes à vendre aux prix de New-York, par l'agent W. H. VREDENBURGH, 38, Vieille-Levée. 19 juil

THE—200 colis de thé noir et vert de toutes les qualités, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 38, Vieille-Levée. 19 juil

MOUTARDE française—100 caisses importation récente, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 38, Vieille-Levée. 9 juil

ANISETTE extra superfine—100 paniers anisette Chauvet, 100 paniers anisette Lafaurie, en magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale.

EN débarquement du navire Fanny Euler, arrivé de Bordeaux—
2 octaves cognac français pour eau-de-vie,
5 barriques vin rouge de choix pour familles ;
30 balles de 10,000 bouchons droits, en sacs de 500 chacun,
100 barriques vin rouge bon ordinaire ;
20 barils vin blanc Haut Sauternes,
A vendre par X. LAMBERT, No 36, (ancien 62), rue des Magasins. 23 juin

Avis important aux voyageurs.
VOIE DIRECTE
DE LA NOUVELLE-ORLEANS
—A—
New-York, Boston, Louisville et Cincinnati
—PAR—
Le chemin de fer Illinois Central.

Les convois quotidiens partent de CAIRO, le matin et le soir, à l'arrivée de ceux de la Nouvelle-Orléans et de Memphis, et se relient directement à toutes les lignes de l'Est et de l'Ouest, de
LA NOUVELLE-ORLEANS A NEW-YORK
En trois jours et six heures;
A BOSTON
En trois jours et demi;
A PHILADELPHIE
En trois jours.
et toutes les villes de l'EST et de l'OUEST.
Il y a moins de changements que dans aucune autre des lignes.
Il y a des wagons pour passer la nuit.
Chèche pour bagage jusqu'à New-York et Boston.
Les prix sont toujours aussi bas que celui d'une autre ligne quelconque.

Pour des tickets pour tout le trajet et pour des renseignements, s'adresser au bureau du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, rue du Camp, No 118, en face de la Place Lafayette ; au bureau de Memphis and Ohio Railroad, au-dessous de l'Hôtel St-Charles, et au bureau de Railroad Line, rue du Camp, No 61.
W. P. JOHNSON, Agent général des passagers, à Chicago.
W. R. ARTHUR, Surintendant général, à Chicago.
B. F. LONGLY, Agent général au Sud, à la Nouvelle-Orléans. 10 juillet

Bureau de Santé.

Nlle-Orléans, 14 juillet 1860.

Attendu que, par la proclamation du gouverneur de la Louisiane, adressée au Bureau de Santé, à la date du 2 juin 1860, le port de la Havane a été déclaré infecté ; et attendu que par ladite proclamation et autorité, le Bureau de Santé est autorisé à faire de temps à autre toutes autres ports qui pourraient être infectés ; et attendu que par la 3me section de l'amendement à un acte de la Législature de la Louisiane, organisant le Bureau de Santé, ledit Bureau est autorisé, en cas de nécessité, à faire des proclamations de quarantaine sans consulter le Gouverneur, et attendu que la nécessité est maintenant arrivée et qu'il y a bonne raison pour croire que d'autres ports sont également infectés ; en conséquence il est résolu par le Bureau de Santé que :

Les ports et lieux suivants sont déclarés infectés, savoir : la Havane, Matanzas, Trinidad, Cardenas et St-Yago, tous dans l'île de Cuba ; Kingston, Port Royal et la baie de Montego, dans l'île de la Jamaïque ; Jacmel et Port-au-Prince, dans l'île de St-Domingue ; les îles de St-Thomas, Martinique et Guadeloupe ; Campêche, Belize, Vera-Cruz, Alvarado, Tampico, Tampan, San Juan de Nicaragua, Chagres, Aspinwall et Porto-Bello, dans l'Amérique Centrale ; Maracaibo, Venezuela ; Laguayra, l'île de la Trinité ; Rio Janeiro, Para, Cayenne et Rincon ; et que tous les vaisseaux arrivant de ces ports ou ayant touché à ces ports seront soumis à une quarantaine de dix jours, et qu'avis soit donné en français et en anglais dans les journaux de la ville.
C. DELERY, D. M. P. Président.
GEO. W. DIRMEYER, M. D.
16 juillet—1m

GRAND CHEMIN DE FER
de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

DEUX convois de passagers partent du dépôt, à l'angle des rues Calliope et Magnolia, tous les jours. Le convoi de la malle à 8 heures du matin et le convoi express à 4 heures du soir. La voie se relie avec toutes celles du Nord et de l'Est et les tickets se vendent pour toutes les principales villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

On se rend à New-York en trois jours et seize heures. On peut, pour prix de détails, s'adresser au bureau des tickets, rue du Camp, No 118, ou au dépôt, au pied de la rue Calliope. Le fret [illegible] P. M., tous les jours, les dimanches exceptés.

La Compagnie n'est pas responsable des pertes causées par l'incendie.

Le convoi d'excursion jusqu'à Magnolia part le samedi à 4 heures P. M.
T. S. WILLIAMS, Surintendant-Général. 16 juil—1m

AVIS.

LES personnes ayant des réclamations contre feu J. L. FABRE, sont priées de les présenter au soussigné au bureau du Recorder du 2d district.
Nouvelle-Orléans, ce 16 juillet 1860. A. BLACHE. 16juil—6f

PAPIERS PEINTS !
PAPIER PEINTS !!
HENRY HABERT,
100 rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.

VIENT de terminer son déballage de PAPIERS PEINTS, le plus riche, le plus considérable et le plus varié de la ville, venant à bord des navires Comet et Lemuel Dyer du Havre.

HENRY HABERT, offre à vendre ses PAPIERS PEINTS à des prix bien au-dessous de ceux de tout autre établissement en ce genre. Faisant une spécialité de l'article PAPIER PEINTS, il y porte toute son attention dans le choix et la variété. On trouvera aussi dans son magasin des bordures, [illegible], décors, etc.

Entreprend la pose du papier, fait les décors en tout genre, et garantit l'ouvrage sous tous les rapports.
M. H. Habert, en ce moment à Paris, est chargé des achats de sa maison. 16 juil

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.
V. DEMORUELLE,
Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en main des matériaux pour constructions, tels que : CHAUX, BARIL BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERRINS, BRIQUES à FEU anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités.
☞ Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude. 11juil—1m

Avis.

V. L. CERRESSOLLE fait savoir à ses nombreuses clients et au public en général qu'il vient de transporter son bureau et ses magasins, de l'encoignure Franklin et Canal Carondelet, à la rue du coin opposé à son ancien bureau, où il sera toujours en mains une grande quantité de matériaux, tels que briques, sable, ciment, chaux, plâtre, poils, bardeaux, merrains, &c, qu'il vendra au plus bas prix du marché.
Les ordres de la campagne seront exécutés avec soin et promptitude. 11 juil—1m

EN magasin et en Douane—Vin rouge et vin blanc, en caisses et en fûts des premiers crus et des marques de
Brandenburg Frères, Nath Johnston et Fils, Bom et James, J. L. Ducré,—BORDEAUX.
Joseph Perrier Fils & Co.—Chalons.
Ed Mirbaud.—Beaune.
Eaux-de-vie des maisons suivantes :—Pinet Castillon & Co., J. Denis Henry Mounié & Co., A. Seignette, J. H. Laroze & Co.,—COGNAC
United Proprietors Company, de Larochelle.
Jamaica Rum.
Old Tom Gin.
Scotch Whiskey, Wm Stewart & Co.
Madeira, Sherry et Port.
Seven de Cassis, Brandy cherries, etc., &c.
BRULATOUR & Co., 60, ancien 36, rue Vieille-Levée. 13juil

Articles de choix.

BIERE impériale d'Ecosse de Wm Younger & Co d'Edimbourg.
40 futailles de 6½ douzaines cruchons de grès.
En débarquement du ship J. J. Webster Clark, de Liverpool, à vendre par BRULATOUR & CO. 60 ancien 53, Vieille-Levée. 12juil

EN débarquement du navire Marathon de Bordeaux, 3½ et 5½ vieille eau-de-vie, Pinet Castillon & Co 2½ et 1½ eau de vie 1860 Cognac.
A vendre par BRULATOUR & CO., Seuls agents pour le Sud. 60, ancien 53, Vieille-Levée. 12juil

EN débarquement du navire Ocean Star, de Liverpool Wm Younger & Co strong Ale ;
30 futailles en cruchons et demi cruchons, garantis être assorti et coulage.
BRULATOUR & Co, 60, ancien 53, Vieille-Levée. 12 juil

EN débarquement du Fanny Euler de Bordeaux :
30 caisses 24½ bouteilles vin blanc, Yquem & Latour Blanche, de Brandenburg Frères.
BRULATOUR & Co, 60, ancien 53, Vieille-Levée. 12 juil

EN débarquement du Lemuel Dyer du Havre, 75 caisses vin de Bourgogne Clos Vougeot, Chambertin, Romanée.
BRULATOUR & Co, 60, ancien 53, Vieille-Levée. 12 juil

Vins.

QUINZE barriques vin rouge supérieur pour familles,
5 do bon vin rouge do do
4 do vin blanc Barsac ; do do
20¼ do do do
400 caisses vin St-Julien ;
400 do do Cantenac ;
100 do do Margaux ;
30 do du Milon Pauillac ;
100 do do Chateau Margaux ;
100 do do Clos d'Estournel ;
250 do vin blanc Haut Barsac ;
100 do do do do bout.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr. 30, rue de la Vieille-Levée. 9 jt—1f

EN débarquement du navire Comet, venu du Havre, 4 boucauts fromage de Gruyère, qualité supérieure, d'Emmenthal, à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 rue Bienville. 20 juin

Véritables cigares de la Havane.

600,000 Cigares fins et frais, des célèbres marques Cabanas, Partagas, Figaro Cabargas, Prince de Galles, Intimidad, Designio, Yara, Perfeccion, Tip Top, Washington, Bon Norman, Meridiana, Vencedores, Simmons, &c., &c., à vendre par GUMA & MASICH, No 30 (ancien No 33) rue Tchoupitoulas. 21 mai

EAUX-DE-VIE de la Rochelle—30 futailles G. V. Bernard & Co, 4me preuve, pâle et foncé—
40 futailles Hivert jeune do do
85 do Henry Mounier, comète 1858, 4me preuve, pâle ;
134 do Pellevoisin, 4me preuve, pâle.
Cognac.
20 do Hennessy & Brites, 4me preuve pâle ;
10 do J. Fauré & Cie, do do
25 do A. Brillouin, récolte de 1851, 1854, 1856 ;
15 do Otard Dupuy & Cie, récolte de 1857 ;
15 do Fine champagne de V. Lecoq, de 1825 ;
4 do Vieux cognac supérieur, de 1805, de Louis Le Berton.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr. 30, rue de la Vieille-Levée. 9 jt—1f

VINGT-CINQ dames-jeannes vin de Madère très-fin ;
do de vieux cognac supérieur ;
do de vieux cognac ;
do de vin de Porto très vieux et très supérieur. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 30, rue de la Vieille-Levée. 9 jt—1f

Cacao de Guayaquil.

70 SACS, à vendre par BERNARD TURPIN, 55, rue Vieille-Levée. 18 juil—6f

CHOCOLAT MENIER—Reçu par le navire Comet du Havre, 500 livres de chocolat supérieur, à vendre par DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti

POMMES DE TERRE—250 barils Mechanicks de Louisville, qualité de choix, en débarquement du Chancellor de la N. W. Thomas.

OIGNONS—100 barils oignons blancs de Louisville, qualité de choix en débarquement du N. W. Thomas.

POMMES DE TERRE—125 barils pommes de terre créoles de choix, en bon état pour être expédiées.

POMMES SECHES—500 barils et sacs de pommes sèches du Nord.

PECHES SECHES—75 barils et sacs de pêches sèches au soleil.

RIZ—50 tierçons riz de la Caroline, en magasin et à vendre par CUCULLU & JULIAN, No 30, (ancien No 14) rue Poydras. 19 juil

AVENDRE en débarquement du navire Marathon, arrivé de Bordeaux :
175 caisses eau de fleurs d'oranger, grand, moyen et petit modèle,
15 caisses de 5 fromages de Gruyère,
15 do liqueurs assorties,
25 do fruits à l'eau-de-vie assortis,
10 do fruits au jus assortis,
15 do conserves au vinaigre,
6 barriques vin rouge Château Graveline,
20 caisses eau de sodé,
7 caisses de 25 paniers anisette,
20 barriques vin rouge St-Julien,
20 do vin rouge Château Cujac
J. N. CURIEN, 30, rue Toulouse

EXTRAITS d'essences et Huiles—Huile de Rosa, huile de roses, huile de bergamotte, huile d'absinthe, essence de citron, d'oranges, de pêche, de poire, de fraise, de framboise, de pomme, de vanille, &c.
A vendre par CUSACHS & OUDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

CACAO DE GUAYAQUIL—25 sacs d'excellente qualité, à vendre sous les clefs de la Douane, par S. DE VISSER & CO, 64 rue des Magasins. 10 juil

EN douane—600,000 cigares de la Havane, tels que Intimidad, Toreno, La Vuelta Abajo, Prince de Galles, à vendre par GUMA & MASICH, No 30 (ancien No 33) rue Tchoupitoulas. 21 mai

COGNAC Bellevia & Co—[illegible] à vendre par S. D. GRATIAA & Co. [illegible]

RIZ—15 tierçons riz [illegible] de la Caroline, à vendre [illegible] & L. H. MARKS, 44, 45 et 47, Nlle Levée

Pour Port-au-Prince et St-Marc, Hayti.

Jour de départ, 25 juillet.

La barque LAURA, fine voilière, capitaine E. Pierre, partira comme il est dit ci-dessus. Elle est disposée expressément pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 30, Deuxième District, ou à GEO. W. HYNSON & CO. No 32, rue du Camp. 7juillet—1m

Un des meilleurs emplacements de la ville pour la vente de marchandises sèches.

Les magasins Carrollton à louer.

LA bâtisse en briques, à trois étages, à l'encoignure des rues Poydras et Baronne.
—EGALEMENT—
La bâtisse en briques, à trois étages, touchant à la susdite et située dans la rue Poydras. Le tout est occupé actuellement par MM. U. Laroussini & Co.
Ces magasins (avec demeure au-dessus), seront loués séparément si c'est nécessaire.
On les livrera le 1er novembre prochain.
Pour les conditions, &c., s'adresser à SAMUEL J. PETERS, No 117, rue Gravier. 8 mai

ETAT DE LA LOUISIANE.
PROCLAMATION

ATTENDU que le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans a reçu avis par le consul Américain à la Havane que des cas de fièvre jaune avaient été signalés dans cette ville et que j'en ai été officiellement informé :
En conséquence, sur l'avis dudit bureau et conformément à la 1e section de l'acte No 336 approuvé le 15 mars 1855, je lance cette proclamation, déclarant le port de la Havane une place infectée, et ordonnant la détention à la station de la Quarantaine, sur le Mississippi et l'Atchafalaya pendant dix jours, de tout vaisseau venant du port de la Havane, ou de tout autre place infectée de contagion ou de tout fléau pestilentiel, après les instructions du Bureau de Santé.

Donné de ma main et scellée du sceau de l'Etat à Bâton-Rouge, ce 2d juin, de l'année de Notre Seigneur 1860 et la quatre-vingt-quatrième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.
THOMAS O. MOORE, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
PLINY D. HARDY, Secrétaire d'Etat. 2jt—1m

Vacances des Ecoles.

☞ Les professeurs ou les élèves qui désirent avoir, un peu de temps, une belle ÉCRITURE ou acquérir une connaissance pratique de la
Tenue des livres, des Mathématiques, de l'anglais, du français, de l'espagnol ou de l'allemand,
doivent s'adresser immédiatement au Collège Commercial de Dolbear, à la Nouvelle-Orléans, à l'angle des rues Camp et Commune, (bâtisse Story) afin de fixer eux-mêmes leurs heures. Il y a des professeurs et des appartements pour chaque branche, de sorte que les élèves ne perdent pas de temps et acquièrent de suite les connaissances nécessaires.
Les personnes de 12 à 60 ans adoptent la branche qui leur convient. Les anciens élèves ne paient rien.
☞ S'adresser de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, et de 4 à 8 heures du soir.
Les jeunes gens qui désirent être prêts pour la saison des affaires doivent commencer immédiatement.
RUFUS DOLBEAR. 12 juillet—12 irep

LEON LAUGRIN,
AVOCAT,
Licencié de la Faculté de Droit de Paris.

Office 111, Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti.

REDACTION d'actes sous seings privés, règlements de comptes, liquidation de successions et de sociétés, consultations spéciales sur le droit français, rédaction de procurations pour la France, affaires litigieuses, collections, etc. 28juin—1m

Scierie de Brashear-City.

CETTE scierie, située à Brashear-City, est maintenant prête à fournir du cyprès de toutes qualités en quelque quantité que ce soit. Les commandes devront être adressées à la scierie ou aux soussignés, et seront promptement remplies.
BLANCHIN & GIRAUD 2mai—6m.t1jrs

Lignes à pêcher et Hameçons.

NOUS recevons notre assortiment de lignes à pêcher dans tous les genres et les calibres. Hameçons de Limerick et hameçons expressément pour la pêche au maquereau. A vendre en gros par
ROUSSET & GENIN, 43, rue du Canal près Chartres. 19 fév

CHAMPAGNE, BORDEAUX,
Bourgogne et vins du Rhin.

NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos clients et au public en général, que nous avons été nommés seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente des maisons suivantes de vins
EUGENE CLICQUOT REIMS,
SCHRODER & SCHYLER & Co BORDEAUX,
F. HASENKLEBER, NUITS, (Côte-d'Or),
KIRCHNER & BEAUBERGER, RUDESHEIM, sur le Rhin.
N. B. PEPIN & Co, No 85, rue de la Commune. 6 avril—1 an

Vins ! Vins ! Vins !

300 barriques vin de Catalogne, Tarragone, épais et Villanueva de choix,
75 pipes vin de Catalogne,
50 barriques vin de Cette,
10 do de Bergasse,
15 do do Malaga sec,
50 octaves do do doux,
25 do futailles (1/4 et 1/8) Xérès pâle,
10 do do do do couleur d'or.
Tous ces vins ont été importés directement et sont à vendre par FATJO & BRUNASO, 284 et 286, rue de la Vieille Levée. 27 juin—6m

LAFFITTE & DEFFARGE,
133 Rue Royale 133.

SEULS AGENTS de la Compagnie des Grands vins de Bourgogne, dont M. E. PASSIER est le Directeur,
Ont l'honneur d'informer les gourmets qu'ils sont en possession de quelques échantillons de ces vins.
Le Clos-Vin de Chambertin mis à l'épreuve du goût de la PALAIS EMERITE a été trouvée à la hauteur de sa grande réputation. 16jt

PAPIER PEINT ! PAPIER PEINT.
Hébert & Escousse,
151, rue de Chartres (ancien 149.)

En possession de l'assortiment le plus nombreux, le plus complet et le plus varié de PAPIER DE TENTURE qui soit sur la place.
Nous offrons aux commissionnaires, propriétaires, entrepreneurs, chefs d'établissement, de Cafés, d'Hôtels, de restaurants, salles de billards etc. cette marchandise aux prix aussi réduits qu'il est possible de se procurer. 11 juillet

ENTREPOT DE TAPIS.
Rue de Chartres, No. 19.

LE soussigné vient de recevoir une facture de nattes à bon marché.
Également—500 pièces de nattes, largeur, couleur et qualité assorties.
Prélarts cirés de toutes largeurs, de tous genres et de toutes qualités.
Tapis de toutes espèces—Médaillon, velours, Wilton, Bruxelles, 3 plis etc, etc.
Aussi, couverture de tables et de pianos, descentes de lits, etc. etc.
Tous ces articles sont offerts à une réduction.
A. BROUSSEAU & Co 3 juil—6

ALFÉNIDE! ALFÉNIDE!

LE soussigné ayant reçu un assortiment d'Alfénide de MM. Chas Christofle & Cie, de Paris, engage les personnes qui ont besoin de cet article, de venir s'en procurer.
A. PAYA, No. 50, rue de Chartres. 11juil

AVIS.

LE soussigné ayant racheté le magasin et les créances de MM. G. Coppen & Cie, par acte au rapport de M. Bouny, notaire, en date du 7 mai, prie ses débiteurs de la susdite société de vouloir faire payer leur compte.
A. PAYA, No 50, rue de Chartres. 11juil

EN débarquement des navires Yolla Wyllie et Marathon de Bordeaux—
barriques vin rouge pour familles ;
do vin blanc ;
caisses pour bouteilles, à vendre par E. DECHAMPS, 26, rue St-Louis

MAQUEREAUX nouveaux—50 barils gros maquereaux No 3.
50 barils maquereaux moyens No 3, à vendre par JOS H. & I. N. MARKS, Nos 43, 45 et 47, Nlle-Levée. 13juil

Petits Pois.

50 Caisses de 40 1/2 boîtes chaque petits pois naturels de Briant, attendu incessamment et à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 72 rue Vieille Levée, 14. 11 juil

CIGARES. CIGARES.

LES acheteurs trouveront toujours en magasin un assortiment des marques bien connues, telles que :
Ingenuidad, Partagas,
Meridiana, Flor de Sancho,
Godoy, Dos Hermanos,
Flor de Fajardo, Hans Habana,
Cabarga, Know Something
Washington, etc.,
aux prix les plus modérés.
P. PRATS, Commercial Place. 3jan—6f

Asperges de fer choix.

REÇU par le steamship Cahawba—
3 douzaines grandes boîtes asperges, 1er choix
10 do demi-boîtes do do
A vendre par FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale. 27 jt

Champagne Delbeck et De Berghes.

ATTENDU incessamment par la barque Sartelle venant de New-York—
30 caisses champagne D. & D. B., grandes bouteilles ;
10 caisses champagne do ½ bouteilles.
A vendre par FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale. 27 jt

MOUTARDE Estragone de la célèbre fabrique de F. Meunier & Cie, de Bordeaux, en caisses de 2 douzaines de pots, toujours garantie en parfait état, à vendre en magasin ou à livrer. Dépôt chez HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville. 6 jt

EN débarquement du navire Marathon, de Bordeaux, caisses abricots à l'eau-de-vie, Lafaurie
25 do prunes do do
25 do pêches do do
25 do poires do do
25 do cerises do do
A vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville. 6 jt

EN débarquement du navire Yola Willie, de Bordeaux : 150 paniers véritable guignolet d'Angers, à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville. 6 jt

VINS—100 barriques vin rouge de Emilion,
10 barriques vieux St-Lambert,
pour familles,
1½ de choix, diverses marques,
caisses St-Julien Médoc
Margaux
Château Larose,
diverses marques, 1½ bouteilles.
10 barils vin blanc Haut-Sauterne.
Vins de Madère, d'Oporto et de Xérès, en 1/4 de pipes et à vendre par X. LAMBERT, 36, (ancien 62) rue des Magasins. 6juil

EN débarquement du Fanny Euler, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :
quarts cognac Goldenburg 1820,
do do do 1805,
huitièmes vieux cognac Larronde,
do cognac Gautier frères 1821,
balles bouchons pointus courts,
do do en sacs, Nos 9, 7 et 5,
balles bouchons à dames-jeannes,
caisses de 12 b. vin rouge Haut-Brion Larronde,
do 12 b. do Margaux,
do 24½ do Chateau Margaux 1857
do 12 pobans prunes sèches,
do 12 boct. fraises au jus de L. Rambaux,
do fruits au jus assortis,
do liqueurs assorties,
do liqueurs de la Chartreuse,
do liqueurs Raspail,
paniers anisette superfine.
V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis

Distillerie et fabrique de chocolat.
35 et 37 .... Rue Quartier .... 35 et 37

LIQUEURS, sirops assortis et chocolat, le tout fabriqué avec le plus grand soin et vendu aux prix les plus réduits.
Dépôt de liqueurs, brandy, vins, sirops, eau de seltz, rue Bourbon, 99, près St-Louis.
Sirops assortis, garantis de conserve à $2,75 la douzaine ou $3 en caisse, par
L. C. CRESSON

AVENDRE en débarquement du navire Yolla Wyllie arrivé de Bordeaux :
caisses eau de fleurs d'oranger, grand, petit et moyen modèle,
barriques vin blanc Haut Sauternes,
do vin rouge Château Malvirade,
do vin rouge St-Julien Médoc,
do vin blanc Haut Sauternes,
caisses vin rouge St-Lambert,
do vin blanc Haut Sauternes.
J. N. CURIEN, 30, rue Toulouse

CIGARES DE LA HAVANE—
300,000 Cigares des meilleures marques, de toutes grosseurs, tels que : Cabanas, Prince de Galles, Intimidad, Flor de Morales, Sol, Washington, etc. etc., en magasin et à vendre par S. DE VISSER & CO, 64, rue des Magasins. 14 juil

BOURGOGNE—50 barriques vin rouge Macon,
10 barriques vin rouge Beaune,
caisses de 12 bouteilles Nuits, 1er cru,
do 12 do Volnay,
do 12 do Beaune,
do 12 do Chablis,
do 24½ do Chablis,
do 12 do Coted'Or, mousseux,
do 12 do vieux cognac.
En débarquement du navire Dunbar, venant du Havre, et à vendre par A. CARRIERE & Co, 32, Vieille-Levée.

REÇU par le navire Dunbar, arrivé du Havre—
[illegible]
[illegible]

[illegible]

Avis.

ON a besoin d'une dame parlant l'anglais et le français, pour un magasin. S'adresser au journal l'Abeille. 18 juillet—6f

DEMANDE.

UN bon fabricant de biscuits qui puisse fournir les meilleures recommandations, pour aller à la campagne. S'adresser à L. MALUS & Co, No 60 rue Vieille Levée. 7 juillet—15f

LES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Théodore Capitaine, sont priées de les présenter dans les dix jours qui suivront le présent avis, au soussigné, exécuteur testamentaire.
AM. COUTURIE, 33, rue Gravier.
Nlle-Orléans, 16 juillet 1860. 17juil

Changement de domicile.

LOUIS FALK, tailleur annonce à ses clientèle et au public qu'il a transporté son magasin du No 186, rue Bourbon, au No 56, même rue, entre Bienville et Conti. 7juil—4m

Papier à cigarettes. Cartes à jouer

EN débarquement du navire espagnol Tomasita, venant de Barcelone :
400 rames papier à cigarettes,
400 douzaines cartes à jouer espagnoles.
A vendre par JOSÉ BARBA, 7 juil—1m 255 Vieille Levée

MAISON A LOUER.
A partir du 1er juillet prochain,

La maison No 5, Jackson Square, bâtisses Pontalba, rue St-Pierre.
S'adresser à ladite maison, ou à M. Henry Peychaud, président de la compagnie d'assurance du Hope, rue du Canal. 19juil—1m irep.

MAISON A LOUER.

La maison No 6, Jackson square, bâtisses Pontalba, rue St-Pierre.
S'adresser à M. Henry Peychaud, à la Compagnie d'Assurance du Hope rue du Canal. 19juil—1m

Bureau de prêts et de dépôt de la Louisiane.
No 70, RUE ST CHARLES.
Prêt d'argent
SUR PROPRIÉTÉS FONCIERES, BILLETS ET IMMEUBLES DE TOUTES ESPECES.
☞ Prêts effectués sur commission ; toutes les transactions sont strictement confidentielles.
HART

Chaudières anglaises pour le sucre
En fer forgé ou fondu.
Des Usines de MM R & J. RANKIN, DE LIVERPOOL.

LES soussignés seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente de ces célèbres chaudières, en ont toujours un grand et complet assortiment des deux sortes, en fer forgé ou en fondu, qu'ils offrent à vendre rue Bienville, No 52. M. A. DE LIZARDI & Co. 2 jt—1m

Changement de Domicile.

LE magasin de A. PAYA est transféré du No 72, rue de Chartres, dans son ancien magasin, No 50, rue de Chartres. 30juin

JAMES M. PUTNAM
Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM.
Facteur de Coton et de Sucre,
EXPEDITEUR ET AGENT-COMMISSIONNAIRE.

Pensionnat et Externat,
Dirigé par Mlle BARTHE.
No 133, rue Bourbon, entre St Pierre et Toulouse, Nlle-Orléans.

MLLE BARTHE annonce au public qu'ayant acheté l'établissement de Mme Millet rue St Pierre, elle l'a transféré au local ci-dessus. Les élèves qui lui seront confiées recevront une éducation soignée en français et en anglais, dans toutes les branches comprenant la Lecture, l'Ecriture, la Géographie, l'Histoire, l'Arithmétique, la Musique vocale et instrumentale, &c. Mlle Barthe enseigne aussi la Broderie et les travaux d'aiguille de tous genres, et l'instruction religieuse sera surtout l'objet de sa sollicitude constante. Pour plus amples renseignements, s'adresser au Pensionnat. 4 juil—1m

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1860.

A DATER d'aujourd'hui, la société existant sous la raison de BLACHE & LEAUMONT est dissoute d'un commun accord et par limitation. MM. G. LEAUMONT & J. E. BLACHE, sont chargés de la liquidation.
P. Pro JOSEPHINE BLACHE,
J. E. BLACHE,
G. LEAUMONT,
J. E. BLACHE.

Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1860.

LES soussignés ont, à dater de ce jour, formé une société pour les affaires d'ENCAN et de COMMISSION, sous la raison sociale de G. LEAUMONT, BLACHE & Co, et prennent la suite des affaires de l'ancienne maison BLACHE & LEAUMONT.
G. LEAUMONT,
J. E. BLACHE.
M. JULES LEAUMONT a un intérêt dans leurs affaires. 2 jt—1m

Dissolution de Société.

LA société existant entre M. R. B. MULLEN et J. J. JOHNS, sous la raison de Mullen & Johns, est dissoute, à partir de ce jour, par consentement mutuel.
M. R. B. MULLEN ayant vendu son intérêt à MM J. J. JOHNS & DESSOMMES frères, les affaires de la maison seront conduites dorénavant sous la raison de Johns & Dessommes, frères, qui restent chargés de la liquidation de l'ancienne société.
[Signé] R. B. MULLEN.
J. J. JOHNS.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1860.

Formation de Société.

LES soussignés ont formé ce jour une société sous la raison de JOHNS & DESSOMMES frères, pour la vente de marchandises sèches dans le magasin connu ci-devant sous la raison de Mullen & Johns, situé au coin des rues Canal et Chartres.
[Signé] J. J. JOHNS.
H. DESSOMMES.
E. A. DESSOMMES. 2jt—1m

AVIS.

LA société existant ci-devant entre les soussignés, sous la raison A. CARRIERE & CO, est dissoute ce jour, par expiration du temps pour lequel elle avait été contractée.
A. CARRIERE,
E. BORDELOIS,
EMILE CARRIERE.
Nlle-Orléans, 30 juin 1860. 3juillet—3 p 1m

LES soussignés continueront les mêmes affaires, sous le même nom social de A. CARRIERE & CO.
A. CARRIERE,
EMILE CARRIERE.
Nlle-Orléans, 30 juin 1860. 3juillet—3 p 1m

LE soussigné continuera, en son nom et pour son compte, les affaires de COMMISSION et d'IMPORTATION.
Son bureau est momentanément No 33, rue Gravier.
Nouvelle-Orléans, 30 juin 1860.
E. BORDELOIS. 3juillet—3 p 1m

AVIS.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour, dans cette ville, sous la raison Romagosa & Magi, est dissoute d'un commun accord depuis le 1er du courant.
F. Romagosa continuera le même genre d'affaires en son nom et pour son propre compte, et liquidera les affaires de l'ancienne société. Toutes les procurations données par nous et par F. Romagosa sont révoquées.
F. ROMAGOSA,
JAYME MAGI.
Nlle-Orléans, 5 juillet 1860. 7jt—4m

B. S. TAPPAN. A. P. AVEGNO.

LES soussignés avocats ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont formé aujourd'hui une société pour l'exercice de leur profession, sous la raison TAPPAN & AVEGNO. Ils s'engagent avec promptitude des affaires qui leur seront confiées.
B. S. TAPPAN.
A. P. AVEGNO. 4 juil—1m

Le Dr G. W. LAWRENCE
MEDECIN RESIDENT
DES SOURCES CHAUDES DE L'ARKANSAS.

LE Dr LAWRENCE s'empresse de répondre à tous les médecins ainsi qu'aux malades du dehors qui écriront pour le consulter. Il prépare en ce moment un traité sur les propriétés curatives des eaux de l'Arkansas. Pour sa compétence, il réfère respectueusement le public aux membres de l'Association médicale américaine. 27mai—3m

COUVERTURES
Pour Nègres.
H. de GOER & RIFFLARD
311, Broadway, New-York.

ONT l'honneur de prévenir leurs anciens clients de la Louisiane, qu'ils ont en mains un grand stock de belles couvertures de nègres 3½ points, blanches et grises, provenant des meilleures manufactures françaises. Granier & Co et autres dont ils sont les agents. Ils seront très reconnaissants des ordres dont on voudrait bien les honorer. 4 jt—2m

RIZ créole, riz créole—300 sacs riz créole, de différentes qualités, en magasin et à vendre par F. AVET, 59 et 61, Vieille Levée. 7juin—2m

BEURRE jaune de Goshen extra—En débarquement du steamer *De Soto*, de New York :
50 frequins beurre jaune de Goshen, extra.
25 1/2 do do do do
A vendre par FREDERIC AVET, 59 et 61, Vieille Levée.
Il recevra par chaque steamer un envoi du meilleur beurre jaune de Goshen. 7juin—1m

Vin rouge.

CENT VINGT barriques vin rouge pour familles, en débarquement du navire Fanny Euler, arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33 rue Gravier. 26 ju

Vin rouge.

DEUX CENT caisses vin rouge, en débarquement du navire Euler arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33 rue Gravier. 26 ju

LAINE DU MEXIQUE.

13,000 livres en magasin et à vendre par FREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier. 27juin

Laine du Mexique.

LAINE du Mexique—20 sacs, en débarquement de la barge O. R. R., en magasin et à vendre par FREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33 rue Gravier. 8 juin

Asperges ! Asperges !

100 Douzaines asperges fraîches de New York en débarquement du steamship de Soto, à vendre par DUNTZE & Co, enc. Royale et Conti. 28 juin

VIN DE CATALOGNE—300 barriques vin épais et de qualité supérieure, en débarquement du navire Teresita, arrivé de Barcelone, à vendre par FATJO & BRUNASO, 284 et 286, rue Vieille Levée. 6 juil

HUILE D'OLIVE—300 cruchons en débarquement du Teresita et à vendre par FATJO & BRUNASO, 284 et 286, rue Vieille Levée. 6 juil

BOUCHONS—3 balles bouchons fins longs pointus, en débarquement du Teresita et à vendre par FATJO & BRUNASO, 284 et 286 Vieille Levée. 6 juil

CARTES espagnoles à jouer—6 caisses (10 grosses chacune), marque Bo Marti & Torres, en débarquement du Teresita et à vendre par FATJO & BRUNASO, 284 et 286, Vieille Levée. 6 juil

MAYORQUE—4 pipes et 10 barriques, 1re qualité, en débarquement du Teresita et à vendre par FATJO & BRUNASO, 284 et 286, Vieille Levée. 6 juil

RHUM de la Havane—5 pipes rhum de choix, en débarquement du steamship Habana, à vendre par FATJO & BRUNASO, 283 et 286, Vieille Levée. 6 juil

PETITS-POIS VERTS—80 caisses de 100½ petits pois fins de Briant, à vendre à livrer par steamer Fulton via New-York, par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 Bienville. 14 juil

EN magasin—300 barriques vin rouge pour familles ;
30 barriques vin blanc ;
30 tierçons vin blanc ;
300 caisses vin rouge ;
225 do vin blanc Haut-Sauternes ;
25 do absinthe E. Pernaud ;
20 do absinthe Berger ;
10 do kirsch ;
10 do caraçao ;
10 do marasquin ;
12 paniers guignolet d'Angers ;
12 caisses Hostetter's bitters ;
200 paniers anisette, Lafaurie et Boitard
caisses abricots à l'eau-de-vie ;
150 do prunes do
150 do fruits assortis d
50 do fruits au jus ;
25 do fruits au jus, 24 1/2 bites ;
paniers champagne ;
do champagne, ½ bites ;
do champagne, dans bites.
20¼ cognac, J. Robin ;
20½ do Triomphe & Co ;
20 do diverses marques ;
2 pipes Holland Gin ;
20 barils rhum de la Jamaïque ;
10 barils Pastis ;
20 barils madère ;
1,200 cigares de la Havane.
A vendre par E. DECHAMPS, No 26, rue St-Louis. 28 mai

VIN rouge—2000 caisses vin rouge bon ordinaire,
1000 barriq. do do do
100 caisses do 24½ bout. vin rouge bon ordinaire
100 barriques vin rouge Château Dillon
do demi-barriques vin rouge do
do do do
do do Château Margaux
do do Chateau Latour
do do Cos d'Estournel
do do Château Palmer
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co 116, rue Royal

AMANDES de Tarragone, nouvelle récolte—25 sacs à vendre par CUSACHS & OUDEN, Encoignure Royale et St-Philippe. 3 juil

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 16 juin 1860.

EN vertu de la 7me section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane intitulé : Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires," approuvé le 23 février 1852, en vertu de la 5me section de l'acte supplémentaire pour l'incorporation de la ville de Lafayette avec la ville de la Nouvelle-Orléans approuvé le même jour, et dans le but de faire face à toutes les obligations des susdites corporations, échéant dans l'année 1860.

Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau, de cette date au 23 juillet 1860 à midi pour la vente de cinq bons de $1000 chacun. Lesdits bons datés du 1er juillet 1860, payables dans 31 ans au bureau du trésorier de la ville, avec des coupons d'intérêt attachés aux dits bons, à raison de 6 pour cent l'an, payables semi-annuellement, dans la ville de New-York.

Les propositions devront être endossées "Propositions pour l'achat de bons de la ville de la Nouvelle-Orléans" et adressées à O. De Buys, secrétaire. Les bons devront être adjugés au plus haut enchérisseur. Les commissaires se réservent le droit de rejeter l'une des ou toutes les enchères. Conditions de paiement: comptant sur livraison des bons.
GERARD STITH, maire
V. DUPLESSIS, contrôleur,
ADAM GIFFEN, trésorier,
N. WHITNEY, président du comité de finances du Board des Aldermen,
JOHN M. HALL, président du comité de finances du Board des Aldermen-Assistants.
16 juin—au 23 jt O. DE BUYS, secrétaire.

Sources de Bladen et de Cullum.

Départ de Mobile tous les mardis et samedis, à 4 heures P. M.

Pour les sources de Bladen et de Cullum.

Les bateaux neufs RESCUE, capitaine H. E. Johnston, DEMOPOLIS, capitaine E. W. Abels, (sur eaux basses et tirant peu d'eau), partiront de Mobile pour les susdites débarcadères et Demopolis, comme suit : Le RESCUE, tous les mardis, et le DEMOPOLIS tous les samedis pendant la saison. Le Rescue partira de Bladen tous les samedis à 4 heures, et arrivera à Mobile le dimanche matin ; le Demopolis partira de Bladen tous les mercredis à 4 heures, et arrivera à Mobile jeudi matin. Pour plus de détails, s'adresser à
JOHN E. HYDE & Co, Au-dessous de l'Hôtel St-Charles.
☞ On peut retenir des chambres d'avance en s'adressant aux agents. 4 mai—3m

Gruau de santé,
Véritable Hygiène des familles. Substance alimentaire et remède par excellence.
DÉCOUVERT ET PRÉPARÉ Par P. MARMAY.

CETTE nouvelle et précieuse découverte est patentée pour la France, l'Angleterre, l'Espagne, l'Irlande et la Belgique, ainsi que pour les Etats-Unis.
Les constatations les plus récentes ne peuvent résister à l'emploi journalier du GRUAU DE SANTÉ.
C'est une découverte précieuse pour les personnes obligées de voyager sur mer.
LE GRUAU DE SANTÉ a été expérimenté par des médecins distingués, et son usage a toujours triomphé de quelques unes de toutes les maladies de l'estomac connues sous les noms de
Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Migraines, Crampes d'estomac, Constipation, Vomissements, Diarrhées chroniques, &c, &c.
LE GRUAU DE SANTÉ s'emploie au gras ou au maigre, au lait sucré ou salé, avec ou sans fleur d'oranger, il suffit d'en mettre une cuillerée par personne au moment de l'ébullition et le laisser cuire quinze ou vingt minutes.
☞ On se trouvera bien, pendant les premiers temps au moins, d'en prendre le matin et le soir.
Vente en gros et en détail par A. RENAUD TRAHER agent général pour les Etats-Unis,
à la Nlle-Orléans, rue Conti 44, entre Chartres et Royale.
A vendre par J. Rivet, 64, rue de la Douane ; Jos Byrne, 134, rue du Canal, et J. Wright, 21 et 151, rue de Chartres. 13avril—au BM et lps

NOTA.
☞ Indépendamment de toutes ses propriétés, dont l'effet est incontestable, l'usage du Gruau de santé a pour résultat l'immense avantage d'être bienfaisant pendant les grandes chaleurs ; il facilite aussi la teinte. Il plaît à la Nouvelle-Orléans surtout.
Aucun autre aliment ne peut lui être comparé, pour être administré sans crainte aux plus jeunes enfants ; il les rafraîchit, les fortifie et les préserve de beaucoup de maladies de leur âge.
Nous le conseillons donc à toutes les familles.
Chaque paquet d'une livre du Gruau de Santé renferme 32 potages ou crèmes pour une personne.
Ils sont tous revêtus de la signature de P. Marmay, seul inventeur patenté. 19 mars

AU PUBLIC.
AYA PANA BITTER
Manufacturé par J. Chauvet.

NOTRE longue expérience et les travaux incessants auxquels nous nous sommes livrés, nous ont amenés à la solution d'un problème hygiénique que nous ne pouvons trop recommander au public.
Dans les climats chauds et malsains, les aliments sont épuisés et privés des sucs nutritifs indispensables à leur facile absorption.
Or personne n'ignore le rôle important que joue l'estomac dans les conditions d'une santé florissante ; il est le thermomètre infaillible de la santé, [illegible] d'un dérangement des fonctions et d'un système [illegible] de sont des phénomènes [illegible] dans le connu sous le nom de dyspepsie, gastralgie, crampe, etc.
Le AYA PANA prévient et combat efficacement, par son admirable composition, toutes les infirmités causées par une mauvaise digestion, il dégage l'estomac, les fonctions du foie, ranime l'appétit, et dispose les fonctions digestives.
Quelque son apparition ne date que d'une année, des milliers de personnes ont recouvré la santé, en usant de cette précieuse composition.
Que les incrédules, ou ceux trop souvent trompés par de pompeuses réclames, en fassent l'expérience, et l'Aya Pana sera alors leur continuel triomphe à l'approche de l'été ou les émanations fétides se répandent avec plus d'intensité.
Les HÔTELS, RESTAURANTS et CAFÉS qui sont désireux de mériter la confiance de leurs clients, doivent être munis de cette infaillible composition qu'on prend à toute heure et qui convient à tout le monde.
Pour satisfaire à de nombreuses demandes, et pour satisfaire à toutes les demandes, nous avons établi des dépôts aux adresses suivantes :
Nlle-Orléans, E. DESCHAMPS, X. LAMBERT.
Dépôt général : J. CAZAUX, importateur, rue Vieille-Levée, 73.
Bâton-Rouge, M. GRANARY ; Thibodeaux, W. C. HORTON ; Avoyelles, Dr DESFOSSES ; Napoleonville, J. RUTGE ; Donaldsonville, J. DONOHAN ; Waterloo, J. ST-GERMAIN ; Plaquemine, H. LE BLANC ; Mobile, L. LAUNOIT

BITTERS des ARABES

CE cordial dont les effets salutaires ont été si bien appréciés par le public, et qui est une des liqueurs les plus demandées dans les cafés, est en vente dans les maisons suivantes :
Dépôt général : F. SANCHO, 226, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.
Succursales : W. RAYMOND, 71, rue du Camp, M. A. CALONGNE, encoignure Royale et Dumaine, et J. LLAMBIAS, rue Esplanade et Casacalvo.
Le Bitters des Arabes forme une boisson très agréable et très rafraîchissante. 11juil—3m—1ère page

MUSIQUE
A. ELIE,
Rue Royale, No 66.
Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

PIANOS ! PIANOS !
AGENT
De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle.
SEUL AGENT DES
Instrumens de Sax,
Fournisseur des musiques de l'Empereur.
HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES
FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER choix

ECONOMIE DE $20
SUR LE BILLET & LES DÉPENSES POUR
NEW-YORK, PHILADELPHIE, BOSTON, et BALTIMORE
En prenant
Le chemin populaire, confortable et bon marché, via Savannah (Georgie).
Tickets pour toute la route, y compris les repas et la chambre, pour toute la distance (les repas exceptés de Montgomery à Savannah), prix : $32.75. S'adresser à
J. W. GREGORY, Agent général pour les tickets et le fret, Hôtel ST-CHARLES, encoignure Gravier.
19 avril—1an Nlle-Orléans

15,000 YARDES
BATISTE IMPRIMÉE
à 25 cts. la yarde,
Chez De MONTROND & GALLOT COIN CANAL & DAUPHINE.
3000 MOUCHOIRS BATISTE à ourlets, baguettes et vignettes. Pour dames et messieurs, à 50 p 0/0 au dessous du cours.
500 Mantelets soie noire à $4.
à vendre à des prix très modérés, les nouveautés suivantes : Châles printa et burnous dentelles, robes au baréo anglais, Organdy et grenadine à 5, 6, 7, 8, 9 volants. GRAND CHOIX d'ombrelles, marquises et éventails. Assortiment complet de bas, chaussettes et d'Ecosse.

Liquidation.
GRANDS SACRIFICES !
PROFITEZ DE L'OCCASION !!
Les soussignés devant quitter leur magasin,
MAISON ROUGE,
ENTRE LES DEUX MARCHÉS,
au mois de septembre prochain, préviennent leurs amis et le public en général qu'ils offrent, à partir de ce jour, toutes leurs MARCHANDISES SÈCHES au-dessous du prix coûtant.
Profitez de l'occasion !
TURCOTTE & BLANCAND, Maison Rouge, entre les deux marchés.

15 BARILS MIEL blanc de l'île de Cuba, à vendre par F. SANCHO, No 226, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 11mai

AMANDES à coque tendre en magasin et à vendre par balles amandes. PAUL JUGE & FASLY, 27, rue St-Louis. 28juin

BOUTEILLES à madère—120 grosses bouteilles à madère, à vendre par PAUL JUGE & FASLY, 27, rue St-Louis. 28juin

VIN ROUGE ! VIN ROUGE !
750 caisses en grande et demi bouteille, de Léoville, Haut Brion, St-Estèphe, St-Emilion, Latour et Lafitte, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 88, rue Douane. 16 juil

COGNAC ! COGNAC !
Ces fûts cognac Pinet & Co, sous les clefs de la douane, en ¼, ⅛, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 88, rue Douane. 16 juil

VIN ROUGE ! VIN ROUGE !
200 barriques bon ordinaire, en débarquement du navire Marathon, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 88, rue Douane. 16 juil

PORTO ! PORTO !
20¼ Porto M. Roig, 100¼ Porto Leeve & Echeverra, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 88, rue Douane. 16 juil

EN débarquement des navires Fanny Euler, Yola Wyllie et Marathon, de Bordeaux :
30 barriques vin rouge pour famille (Cambiano, J. Duranthon & Co)
20 barriques vin rouge pour famille, St-Eulalie.
12 quarts cognac J. Duranthon & Co.
12 do cognac Henry Botton, 1851
12 do cognac do do 1809
10,000 bouchons à demi-bouteilles, extra-fins, en sacs de 500, à vendre par CHAUBET & DESSEINT, 147 et 149, rue Royale

ATTENDU par le navire Eglantine, de Bordeaux— 40 barriques vin rouge J. Duranthon & Co, à livrer par CHAUBET & DESSEINT, 147 et 149, rue Royale. 16 juil

WHISKY—50 barils Magnolia whisky, de S. N. Pike, au débarquement et à vendre par B. TURPIN, 55, Vieille Levée. 14juil

POMMES DE TERRE—450 barils grosses pommes de terre créoles, en bon état pour être expédiées.
Oignons—50 barils oignons blancs de Louisville, qualité de choix, en débarquement du Fanny Bullitt.
Riz—50 tierçons riz prime de la Caroline, en magasin.
Pommes sèches—100 barils et sacs pommes sèches de choix, du Nord et de l'Ouest, en magasin et à vendre par CUCULLU & JULIAN, No 30 (ancien 14), rue Poydras. 16 juil

EN débarquement du navire Lemuel Dyer du Havre, [illegible] à vendre par V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis. 4jn